

Mot du maire



Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la sortie de ce numéro de « l'@robase », lettre d'information éditée par le service Numérique de Fleury-sur-Orne.

Nous vous y entretiendrons des projets numériques de notre commune mais aussi des usages possibles.

Ce premier numéro vous présente notamment l'Espace Public Numérique (EPN), nouvel équipement que nous avons inauguré le mois dernier au sein de la bibliothèque avec Laurent Beauvais, Président de la Région.

Votre Maire,

Ouverture d'un Espace Public Numérique (EPN)

Un Espace Public Numérique (EPN) est un lieu ouvert à tous qui permet d'accéder à un ordinateur et à Internet en libre consultation mais aussi de découvrir, s'initier et être accompagné dans l'appropriation des usages et services numériques dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation à l'informatique, sessions thématiques et médiation individuelle.

L'EPN de Fleury-sur-Orne, situé au sein de la bibliothèque Pauline Roland est un lieu dédié au Numérique. Il répond aux critères de la charte NetPublic et fait partie du réseau des EPN de Basse-Normandie.

Pour le moment, 4 ordinateurs fixes et 4 ordinateurs portables équipent le lieu. D'autres matériels viendront par la suite.

Les usagers peuvent ainsi surfer sur le net de manière sécurisée et consulter des ressources numériques en ligne (autoformation au code de la route, aux

langues étrangères et à l'informatique).

La toile des enfants propose des ressources numériques ciblées pour les plus jeunes (histoires interactives, soutien scolaire, jeux ludo-éducatifs).

Des ateliers d'initiation à l'informatique sont proposés le mardi de 14h30 à 16h30, hors vacances scolaires. Trois cycles d'ateliers vous permettront de découvrir les bases de l'informatique sur plusieurs séances : découverte de l'ordinateur sous windows 8, découverte d'Internet et découverte de la bureautique. Des sessions thématiques auront lieu un samedi par mois sur des thématiques spécifiques comme les ressources en ligne, sécuriser son ordinateur, la messagerie, découvrir le HbbTV, les usages du NFC,... N'hésitez pas à nous faire part de toute idée d'atelier.

A l'avenir, des ateliers et des actions spécifiques seront menées auprès des écoles, sur le temps d'activités périscolaires, auprès des demandeurs

d'emploi (en partenariat avec le centre socio-culturel) et auprès des séniors.

Grâce au Wifi public, vous avez la possibilité de vous connecter gratuitement à tout moment avec votre propre ordinateur au sein et à proximité de l'EPN.

Bref, l'EPN va vous ouvrir les portes du Numérique !

- L'inscription à l'EPN permet d'obtenir un code d'accès confidentiel et pouvoir ainsi:
- utiliser un ordinateur et consulter internet en accès libre
 - se connecter au Wifi
 - participer aux ateliers d'initiation à l'informatique et aux sessions thématiques



Collecte des mobiles usagés

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment dans les tiroirs. Le Conseil général s'est lancé en partenariat avec Orange dans une campagne de collecte des mobiles usagés dans le Calvados qui conjugue protection de l'environnement et soutien à l'économie sociale et solidaire.

La Ville s'est inscrite dans le dispositif en proposant une borne de collecte des mobiles usagés (en fonctionnement ou non, ainsi que de la connectique associée) à l'Espace Public Numérique.



Carte de visite de l'EPN

EPN de Fleury-sur-Orne
20 rue François Mitterrand
14123 Fleury-sur-Orne

Tél: 02 31 84 31 94
Mail: epn@fleury-sur-orne.fr

Site internet: epn.fleury-sur-orne.fr

Horaires d'ouverture:
Mardi : 16h30 - 19h00
Mercredi : 10h00 - 12h30
14h00 - 18h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 16h30 - 19h00
Samedi : 10h00 - 12h30



Le service Numérique



La Ville a un service Numérique depuis le mois de mai. Ce service compte deux agents.

Depuis le 6 mai en effet, Morgane MARIETTE occupe le poste d'agent de bibliothèque et du numérique. La collectivité lui a demandé d'être référente sur le Numérique. Dans ses missions, elle est en charge de la mise en place et l'animation des projets numériques de la collectivité, dont la médiation numérique. A ce titre, elle assure la présence de la collectivité sur le web (site internet, veille,

réseaux sociaux,...) et anime l'espace public numérique (EPN) au sein de la bibliothèque.

Le deuxième agent est Yoann CHATELAIN. En charge des systèmes informatiques de la Ville et de la téléphonie, il administre et entretient le parc informatique. Dans ses missions, il veille notamment à la protection des données, la modernisation des services et intervient sur le choix des logiciels.

Agenda

Initiation à l'informatique

Mardi 4 novembre au 16 décembre : Découverte de l'ordinateur sous windows 8 (allumer et éteindre son ordinateur, utiliser la souris et le clavier, présentation du bureau, la corbeille, créer et organiser ses fichiers et ses dossiers)

Sessions thématiques

Samedi 15 novembre: **Démonstration des ressources en ligne disponibles à l'EPN**

Samedi 13 décembre : **Sécuriser et nettoyer son ordinateur**

Samedi 17 janvier: **Messagerie**

Samedi 28 février : **Charger ses photos de l'appareil à l'ordinateur et modifier des photos**

Inscription obligatoire au 02 31 84 31 94
(places limitées à 8 personnes)

Qu'est-ce qu'un QR Code ?

Les QR Code sont des codes barres à 2 dimensions qui permettent de stocker des informations numériques (textes, SMS, adresses de site web, etc.). Ils sont très utilisés (au Japon particulièrement) sur les cartes visites, mais aussi sur les magazines, les affiches publicitaires, les plans de villes, etc.

Pour lire un QR code, il faut :

- un téléphone mobile
- un accès à Internet depuis votre téléphone mobile
- une application vous permettant de lire les QR codes

Une fois que vous avez téléchargé l'application :

- étape 1 : l'utilisateur lance l'application flashcode et vise un code barre 2D avec l'appareil photo

de son téléphone mobile.

- étape 2 : l'application demande l'autorisation de l'utilisateur pour ouvrir une connexion Internet
- étape 3 : l'application ouvre le navigateur et connecte automatiquement l'utilisateur à un site Internet mobile. Il vous suffit de lancer l'application, de cadrer, sur votre écran, le QR code que vous souhaitez lire et le scanner !

La Ville a installé de nombreux QR Codes sur les bâtiments principaux de la commune et sur ses publications papiers.

Le QR Code ci-après vous permettra d'accéder avec votre smartphone au site internet de l'EPN

